RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

ORIGINE ET QUALITÉ

ODEADOM

Agence BIO

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussigné, Joël TIXIER, administrateur général des finances publiques, agent comptable du groupement comptable entre l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu les arrêtés des 23 janvier 2019, du 5 avril, du 11 mai et du 12 mai 2020 portant nomination de M. Joël TIXIER, agent comptable, respectivement de FranceAgriMer, de l'ODEADOM, de l'INOA et l'Agence Bio ;

Vu la convention du 24 décembre 2019, relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

Vu la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la décision du 15 octobre 2020, portant désignation des représentants et mandataires de l'agent comptable ;

DECIDE :

L'article 10 de la décision du 15 octobre 2020 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 1er

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Visa des interventions ; y compris les tâches relevant de la convention du 24 décembre 2019 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM, à :

- Mme Véronique LEBLANC, cheffe de mission de l'agriculture et de l'environnement, cheffe du service Visa des interventions ;
- Mme Christine TEULE, attachée d'administration, adjointe de la cheffe du service ;

- M. Gaël LAPEYRONNIE, inspecteur des finances publiques, chef de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, aux programmes opérationnels, et autres interventions nationales et européennes ;
- Mme Sophie MARSAUD, attachée d'administration, Mission Synthèses ;
- Mme Marlène BONNISSENT, attachée d'administration, cheffe de l'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes ;
- M. Stéphane BOISSON, chef technicien, des services du ministère de l'agriculture, chef de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble et autres interventions nationales et européennes.

Pour l'approbation des plans de contrôle, mandat est donné aux seules cheffes de service et adjointe à la cheffe de service.

Dispositions finales

Article 2

Un spécimen de la signature des mandataires désignés par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation des représentants et mandataires entre en vigueur le 1er septembre 2021 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Montreuil, le 1er septembre 2021

L'Administrateur général
des finances publiques,
Agent comptable,

Joël TIXIER

ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES

Véronique LEBLANC	
Christine TEULE	
Gaël LAPEYRONNIE	
Sophie MARSAUD	
Marlène BONNISSENT	
Stéphane BOISSON	